



Déclarations et Discours

N^o 83/2

LES RELATIONS DU CANADA AVEC LES PAYS DU PROCHE-ORIENT ET DE L'AFRIQUE DU NORD

Déclaration du vice-premier ministre et secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Allan J. MacEachen, au Comité sénatorial permanent des Affaires étrangères, à Ottawa, le 17 février 1983.

... J'aimerais d'abord vous parler de la question de la paix et de la sécurité qui a retenu presque toute notre attention depuis la fin de la guerre. En tant que pays de l'Ouest, nous attachons une très grande importance à la stabilité de cette région, étant donné que le Proche-Orient est adjacent à la région défendue par l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) et qu'il est le point de convergence de trois continents. Il est donc un endroit névralgique où la confrontation entre les superpuissances est toujours possible.

Le conflit israélo-arabe ne constitue pas le seul grave problème qui se pose dans la région. La guerre qui fait rage entre l'Iran et l'Irak menace également la stabilité de la région ainsi que la sécurité de la route maritime qu'empruntent les convois de pétrole qui passent par le détroit d'Ormuz. Si cette guerre est ruineuse pour les belligérants, elle ne s'est heureusement pas propagée dans toute la région du golfe Persique. Le Canada a appuyé les efforts de médiation déployés à l'échelle internationale afin de mettre fin à la guerre et n'a fourni d'armes à aucune des deux parties pour ne pas envenimer la situation. En outre, la sécurité et le développement de la région sont menacés par d'autres conflits et problèmes comme celui du Sahara occidental et les divergences qui opposent entre eux un bon nombre de ces pays sont sources d'inquiétude.

Le Canada a contribué au maintien de la paix et de la sécurité dans cette région en participant à l'élaboration des programmes de maintien de la paix et en fournissant des soldats et des observateurs. À peu près 250 Canadiens font partie de la FNUOD (Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement) en poste sur les Hauteurs du Golan et de l'ONUST (Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve en Palestine) qui compte des observateurs en Israël et dans les pays arabes voisins, y compris le Liban.

Commerce

Il convient de souligner l'importance et la croissance de nos relations commerciales avec ces pays au cours des dernières années. En 1981, le Canada a vendu pour 2 milliards de dollars en biens et quelques centaines de millions de dollars en services à cette région, ce qui constitue une augmentation de 50 p. 100 par rapport à 1980. Les statistiques pour 1982, lorsqu'elles seront connues, devraient indiquer une croissance accrue. Nous avons eu des échanges commerciaux avec de nombreux pays, mais surtout avec l'Algérie, l'Arabie saoudite, l'Irak, l'Égypte, la Lybie et Israël.

Ces pays recherchent tout particulièrement certains de nos produits d'exportation de haute technicité ainsi que d'autres biens manufacturés et des services. Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord constituent encore l'un des marchés inexploités et nous devons donc en profiter. Par ailleurs, les relations commerciales doivent être favorisées par la collaboration dans d'autres domaines, comme celui de l'éducation qui permet aux futurs décideurs de ces pays de connaître le Canada. Elles peuvent aussi s'accompagner d'échanges culturels, compte tenu particulièrement du fait que le français est l'une de nos langues officielles ; d'échanges dans le domaine technique ; d'un dialogue à l'échelle politique ; et de la mise en oeuvre de programmes de développement.

Énergie

Les échanges dans le domaine de l'énergie sont naturellement très importants. L'an dernier, nous avons importé du Proche-Orient environ 64 000 barils de pétrole par jour, ce qui représente 23,2 p. 100 de tout le pétrole que nous avons importé. Ces importations s'effectuent par l'intermédiaire des grandes sociétés pétrolières car nous n'avons pas d'accord d'approvisionnement ou d'accords de troc avec ces pays. Les pays du Proche-Orient jouent un rôle-clé dans l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) qui fixe le prix international du pétrole. Ces pays exercent donc une influence sur notre propre programme énergétique et sur l'économie internationale. Le fait que certains pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord n'ont pas ratifié le traité de non-prolifération nucléaire et que d'autres soient en guerre, a limité l'étendue des échanges nucléaires possibles avec ces pays. L'Égypte est le seul pays avec lequel nous avons conclu un accord dans le domaine nucléaire mais notre collaboration avec ce pays commence à peine. Des spécialistes canadiens se rendront au Caire la semaine prochaine pour discuter avec des représentants du gouvernement égyptien de la collaboration dans ce domaine, y compris de la technologie CANDU.

Investissements

Les investissements effectués au Canada par les pays du golfe Persique jouissant d'un excédent budgétaire ont augmenté rapidement et sont maintenant de l'ordre de plusieurs millions de dollars. Une partie de ces investissements représente l'achat par les autorités monétaires étrangères d'obligations émises par les gouvernements fédéral et provinciaux, mais la plupart d'entre eux ont été réalisés par des banques privées. La politique du Canada est de favoriser les investissements qui peuvent profiter au Canada et c'est pourquoi nous avons donc bien accueilli les investisseurs venant de cette région.

Aide au développement

L'aide au développement constitue un aspect important de nos relations avec les pays du Proche-Orient. L'aide accordée à ces pays en 1981 s'est élevée à environ 46 millions de dollars, y compris l'aide accordée au UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de la Palestine au Proche-Orient). Le Canada joue un grand rôle dans le développement du Maghreb depuis les années 60 et exploite en Égypte un programme d'aide d'envergure depuis 1976. Nous fournissons également depuis quelques années une certaine aide au Soudan et une aide encore plus modeste au Liban, à la Jordanie, au Yémen du Nord et au Yémen du Sud

ainsi qu'à deux autres membres de la Ligue arabe situés à la périphérie de la région que vous étudiez, soit la Mauritanie et la Somalie. Certains projets mis en œuvre par des organismes non gouvernementaux dans les territoires occupés sont également parrainés par l'ACDI (Agence canadienne de développement international). Nous collaborons par ailleurs de plus en plus avec divers organismes de développement arabes et nous cofinançons maintenant avec eux trente-six projets dans les pays en voie de développement. Nous avons également collaboré avec Israël à la mise en œuvre d'un projet de développement à la République dominicaine.

Relations personnelles

Les relations personnelles constituent aussi un domaine important bien qu'il soit difficile à définir. Il est plus facile individuellement et collectivement aux Canadiens de développer des relations avec les habitants de ces régions en raison de notre diversité linguistique, culturelle et religieuse. Ainsi, le Canada est membre de la communauté francophone internationale tout comme le sont trois États de cette région, c'est-à-dire la Tunisie, le Maroc et le Liban. Le français est également parlé dans plusieurs autres pays de cette région. Il y a aussi beaucoup d'adeptes au Canada des trois grandes religions dont les centres spirituels sont au Proche-Orient. Les communautés ethniques canadiennes qui ont des liens avec le Proche-Orient et l'Afrique du Nord s'intéressent de plus en plus à l'évolution de la situation dans cette région. Nous devrions donc resserrer les liens qui nous unissent à ces pays.

Bien des immigrants arrivés au Canada viennent de ces pays, même si leur nombre n'est pas aussi élevé que ceux qui viennent d'autres régions du monde. En outre, beaucoup de Canadiens visitent les lieux saints et les sites archéologiques de ces régions et de plus en plus d'entre eux vont passer des vacances en Afrique du Nord. Par ailleurs, le nombre des Canadiens qui travaillent et qui vivent au Proche-Orient et en Afrique du Nord augmente sans cesse.

La collaboration dans le domaine de l'éducation est sur le point de se concrétiser avec plusieurs pays de la région et le gouvernement fédéral travaille de concert avec les provinces et les établissements d'enseignement pour accroître les échanges dans ce domaine. Jusqu'à maintenant, le Canada s'est contenté de conclure des échanges culturels avec Israël et le Maghreb, mais nous diversifions actuellement nos relations dans ce domaine et les universitaires canadiens effectuent des recherches utiles sur la région, tant au Canada que sur les lieux mêmes.

Relations officielles

Le gouvernement canadien est aussi très actif dans la région. Il y a dix ambassades du Canada dans cette partie du monde et nous étudions actuellement la possibilité d'ouvrir un bureau dans la partie méridionale du golfe afin de promouvoir nos intérêts économiques et autres. Nous entretenons des relations diplomatiques avec tous les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. L'importance de nos ambassades s'est également accrue et elles offrent toute une gamme de services. Les visites officielles comme celles du Premier Ministre contribuent grandement à développer nos relations avec les pays de cette région étant donné qu'ils attachent une importance

énorme aux contacts personnels. Comme vous l'avez souligné, Monsieur le Président, j'ai moi-même visité en 1976 bon nombre des pays de cette région. J'ai l'intention d'y retourner cette année compte tenu de l'engagement que j'ai pris de développer nos relations mutuelles.

Nos relations ont donné lieu dans de nombreux cas à la signature d'accords ou à la création de commissions mixtes. Le développement, l'éducation et les questions culturelles sont des domaines sur lesquels portent ces accords et ces commissions. Les pays de cette région ont également manifesté un intérêt accru pour le Canada. Onze d'entre eux ont ouvert des ambassades au Canada et d'autres ont des bureaux à New York et à Washington qui s'occupent de leurs relations avec le Canada. La Ligue arabe maintient également un bureau d'information ici depuis plusieurs années. Les gouvernements provinciaux entretiennent aussi des relations étroites avec ces pays, notamment dans le domaine économique. Ils ont toujours bénéficié de l'aide, à l'étranger, des ambassades canadiennes et, au Canada, de la collaboration du ministère des Affaires extérieures.

Il serait certes ridicule de nier la grande instabilité de cette région — ainsi que la possibilité de discordes futures — mais cet état de choses ne devrait pas nous dissuader de veiller à nos nombreux intérêts dans le Moyen-Orient. Le Canada a d'excellentes occasions de resserrer ses liens en travaillant avec les pays et les populations du Moyen-Orient et du Maghreb, pour le meilleur avantage réciproque. Le gouvernement s'est engagé à atteindre ces objectifs et nous sommes heureux de constater qu'un nombre croissant de Canadiens partagent ce point de vue. Nous attendons avec grand intérêt les conclusions de votre enquête dans l'espoir qu'elles contribueront vraiment à promouvoir les objectifs à long terme du Canada et à mieux sensibiliser le public aux possibilités et aux problèmes de cette région.

**Le conflit
israélo-arabe**

Je voudrais aborder maintenant le problème de la position du Canada sur le conflit israélo-arabe. Seules les négociations ramèneront la paix au Moyen-Orient : il faut donc encourager les Arabes et les Israéliens à s'asseoir à la même table pour résoudre ensemble leurs divergences. Nous inspirant d'une politique équilibrée et impartiale à l'égard aussi bien des Israéliens que des Arabes (y compris les Palestiniens), nous ferons tout notre possible pour promouvoir une solution de compromis et une attitude de modération, mais notre influence demeurera, bien entendu, limitée puisque nous ne sommes pas un des acteurs principaux sur cette scène.

Nous sommes favorables à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale du Liban. Nous nous sommes ainsi fermement opposés à l'invasion du Liban par Israël, invasion qui ne nous paraissait ni justifiée ni susceptible d'atteindre les objectifs visés. Le Premier Ministre a déploré cette initiative dans une lettre au premier ministre Begin. Nous continuons donc à soutenir qu'Israël doit se retirer immédiatement et inconditionnellement du Liban. Le retrait des forces syriennes et de l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) est évidemment tout aussi important pour le

rétablissement de la paix et de la stabilité au Liban. Des négociations sur le retrait des diverses forces devraient être menées coûte que coûte et ne devraient pas s'embourber dans la poursuite d'autres objectifs. Nous avons déploré l'occupation injustifiée de Beyrouth-Ouest par Israël ; les massacres des camps de réfugiés de Sabra et Shatila à Beyrouth nous ont profondément choqués et révoltés.

Depuis le début de l'invasion israélienne, nous avons versé 3,05 millions de dollars au Liban à titre d'aide humanitaire. À mesure que les besoins se précisent, nous examinerons quelle sera la meilleure façon d'aider les Libanais et les Palestiniens au Liban.

Bien qu'on n'ait pas demandé au Canada de faire partie de la force multinationale, nous avons eu des entretiens avec plusieurs autres pays sur la question de la force de paix au Liban. Il serait prématuré de se demander quelle pourrait être la réaction du gouvernement du Canada s'il était invité à faire partie soit de la force multinationale soit d'une nouvelle force des Nations Unies au Liban.

Sur le plan du conflit en général, nous sommes partisans d'un règlement de paix juste, durable et global fondé sur la Résolution 242 du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne le droit de tous les pays de cette région à vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et l'obligation pour Israël de se retirer des « territoires occupés » en 1967. Le statut final de ces territoires doit être décidé par voie de négociation. Nous nous opposons à tout ce qui préjugerait de l'issue de ces négociations, notamment à des opérations sur le terrain ou à des résolutions unilatérales dans des enceintes internationales. Nous sommes partisans de la sécurité, du bien-être et des droits d'Israël en qualité d'État légitime et indépendant au Moyen-Orient. Puisque nous souscrivons au principe d'universalité, nous nous opposons à toute initiative visant à suspendre ou à chasser Israël des Nations Unies ou de ses agences spécialisées. Parallèlement, nous avons déclaré devant l'ONU notre opposition à certaines politiques israéliennes.

Le Canada a fait clairement comprendre à Israël qu'il ne peut lui reconnaître le droit que ce pays s'est arrogé de garder une mainmise permanente sur les territoires occupés. Nous nous inquiétons beaucoup des activités d'Israël sur le terrain en vue d'élargir cette mainmise : son annexion de la Cisjordanie et des Hauteurs du Golan et l'établissement de colonies dans les territoires occupés. À nos yeux, ces opérations sont contraires au droit international et ne favorisent nullement le processus de paix. Le nombre, la superficie et la population totale des colonies ont beaucoup augmenté depuis le milieu des années 1970 lorsque nous avons commencé à critiquer leur création. Nous aimerions voir non seulement le gel, mais la fin de ces activités. Le fait que les porte-parole israéliens répètent sans cesse qu'Israël ne se retirera jamais de ces territoires, ajouté à la volonté déclarée d'augmenter le nombre des colonies israéliennes et de rejeter toute suggestion sur leur retrait dans le cadre d'un arrangement de paix, compromet sérieusement les chances de succès de négociations qui ouvriraient

la voie à une paix durable et sûre. Nous avons également critiqué les politiques énergiques menées par Israël dans les territoires occupés, notamment la fermeture des universités palestiniennes, les sévères mesures prises contre les manifestations, l'expulsion de certains maires et le renvoi d'autres maires et conseillers municipaux.

Droits légitimes des Palestiniens

Depuis quelques années, le monde reconnaît aux Palestiniens une identité comme peuple. Nous reconnaissons de notre côté qu'il ne saurait y avoir de juste paix sans que soient respectés les droits légitimes des Palestiniens, y compris leur droit à jouer un rôle de premier plan dans les négociations relatives à leur avenir et à leur droit de disposer d'un pays aux frontières clairement circonscrites, soit la Cisjordanie et Gaza. La nature de cette nation ainsi que les relations qu'elle entretiendrait avec ses voisins devraient faire l'objet d'une entente négociée entre les parties au conflit.

Nous ne reconnaissons pas officiellement l'O.L.P. C'est-à-dire que nous n'acceptons pas sa revendication d'être le « seul représentant légitime du peuple palestinien », et nous n'envisageons nullement de changer d'avis. Mais compte tenu de l'importance de ce mouvement, nous nous sommes mis en rapport avec lui et avons discuté de diverses questions en plusieurs endroits. Nous avons cherché à le convaincre de mener une bataille politique et de rejeter la violence. Nous suivons, bien entendu, de près la réunion du Conseil national palestinien qui se déroule actuellement à Alger.

Le Canada a fermement soutenu les efforts internationaux pour satisfaire les besoins humanitaires des Palestiniens. Au fil des ans, nous avons contribué 70 millions de dollars US à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de la Palestine au Proche-Orient (UNRWA).

Les accords de Camp David

Le Canada est l'un des plus fervents partisans des accords de Camp David prévoyant la pleine autonomie et l'autogouvernement des territoires occupés comme première étape d'un règlement global. Nous espérons qu'Israël trouvera le moyen d'adopter une position moins intransigeante concernant l'avenir de ces territoires et ses relations avec leurs habitants, de manière à inciter ces derniers ainsi que la Jordanie à se joindre aux efforts de Camp David. De leur côté, les gouvernements arabes et leaders palestiniens doivent comprendre qu'Israël se soucie de sa sécurité et doivent indiquer qu'ils sont clairement disposés à conclure une paix véritable et durable avec Israël.

Le Canada a bien accueilli l'initiative du président Reagan et a déclaré publiquement qu'il appuyait les principaux points de son plan qui fait suite aux accords de Camp David et en prolonge les dispositions. À notre avis, ce plan mérite d'être attentivement considéré par toutes les parties et ouvre la voie à des progrès qu'il faudrait activement poursuivre. Le président Reagan s'est dit convaincu que l'autonomie des Palestiniens en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, de concert avec la Jordanie, offrait la meilleure chance d'une paix juste et durable. Nous n'avons rien à redire à cette solution puisqu'elle pourrait effectivement être la meilleure façon de rétablir la paix ; mais il ne faudrait pas pour autant écarter, comme l'a fait le président Reagan, les autres solutions

qui s'offriraient aux parties pendant les négociations, notamment la possibilité de créer un État palestinien indépendant.

Le sommet de Fès et l'avenir

Nous accueillons également favorablement le fait que le sommet arabe à Fès a proposé une solution arabe commune, sans éliminer d'autres approches possibles, comme la solution américaine. Faisant allusion aux garanties de paix du Conseil de sécurité pour tous les pays de cette région, la résolution de Fès semble reconnaître l'existence d'Israël, du moins tacitement. Bien que nous aimerions obtenir des éclaircissements sur cette position, elle représente un point de départ positif.

Le chemin à parcourir est très incertain. La situation au Proche-Orient a changé du tout au tout avec la crise libanaise. Tant qu'on n'assistera pas à un retrait de toutes les forces étrangères du Liban, les perspectives d'avancement du processus de paix ne sont guère encourageantes. Car il y a d'autres obstacles graves dont la seule présence semblerait éliminer la possibilité d'une solution pacifique de la question palestinienne. Ce qu'il faut avant tout, c'est un effort véritable de la part des Israéliens et des Arabes pour comprendre l'ampleur des inquiétudes et des craintes de l'autre partie. Aucune paix vraiment juste et durable ne saurait être instaurée sans une telle manifestation de compréhension et d'accommodement réciproques. Le Canada fera tout son possible pour orienter les débats en ce sens.

S/C